

(12) DEMANDE INTERNATIONALE PUBLIÉE EN VERTU DU TRAITÉ DE COOPÉRATION EN MATIÈRE DE BREVETS (PCT)

(19) Organisation Mondiale de la
Propriété Intellectuelle
Bureau international



(10) Numéro de publication internationale

WO 2013/128094 A1

(43) Date de la publication internationale
6 septembre 2013 (06.09.2013)

WIPO | PCT

(51) Classification internationale des brevets :
H04L 29/06 (2006.01) H04M 7/00 (2006.01)
H04L 29/08 (2006.01) H04M 3/42 (2006.01)

(21) Numéro de la demande internationale :
PCT/FR2013/050313

(22) Date de dépôt international :
15 février 2013 (15.02.2013)

(25) Langue de dépôt : français

(26) Langue de publication : français

(30) Données relatives à la priorité :
1251788 28 février 2012 (28.02.2012) FR

(71) Déposant : ORANGE [FR/FR]; 78 rue Olivier de Serres,
F-75015 Paris (FR).

(72) Inventeur : MONCOMBLE, Ghislain; 8 rue Massenet,
F-22300 Lannion (FR).

(74) Mandataire : FRANCE
TELECOM/OLNC/OLPS/IPL/PAT; CAMMAS Natha-
lie, 38-40 rue du Général Leclerc, F-92794 Issy Mouli-
neaux Cedex 9 (FR).

(81) États désignés (sauf indication contraire, pour tout titre de protection nationale disponible) : AE, AG, AL, AM, AO, AT, AU, AZ, BA, BB, BG, BH, BN, BR, BW, BY, BZ, CA, CH, CL, CN, CO, CR, CU, CZ, DE, DK, DM, DO, DZ, EC, EE, EG, ES, FI, GB, GD, GE, GH, GM, GT, HN, HR, HU, ID, IL, IN, IS, JP, KE, KG, KM, KN, KP, KR, KZ, LA, LC, LK, LR, LS, LT, LU, LY, MA, MD, ME, MG, MK, MN, MW, MX, MY, MZ, NA, NG, NI, NO, NZ, OM, PA, PE, PG, PH, PL, PT, QA, RO, RS, RU, RW, SC, SD, SE, SG, SK, SL, SM, ST, SV, SY, TH, TJ, TM, TN, TR, TT, TZ, UA, UG, US, UZ, VC, VN, ZA, ZM, ZW.

(84) États désignés (sauf indication contraire, pour tout titre de protection régionale disponible) : ARIPO (BW, GH, GM, KE, LR, LS, MW, MZ, NA, RW, SD, SL, SZ, TZ, UG, ZM, ZW), eurasien (AM, AZ, BY, KG, KZ, RU, TJ, TM), européen (AL, AT, BE, BG, CH, CY, CZ, DE, DK, EE, ES, FI, FR, GB, GR, HR, HU, IE, IS, IT, LT, LU, LV, MC, MK, MT, NL, NO, PL, PT, RO, RS, SE, SI, SK, SM, TR), OAPI (BF, BJ, CF, CG, CI, CM, GA, GN, GQ, GW, ML, MR, NE, SN, TD, TG).

Publiée :

— avec rapport de recherche internationale (Art. 21(3))

(54) Title : METHOD AND DEVICE FOR MAKING AVAILABLE AT LEAST ONE COMMUNICATION DATUM

(54) Titre : PROCÉDE ET DISPOSITIF DE MISE A DISPOSITION D'AU MOINS UNE DONNEE DE COMMUNICATION

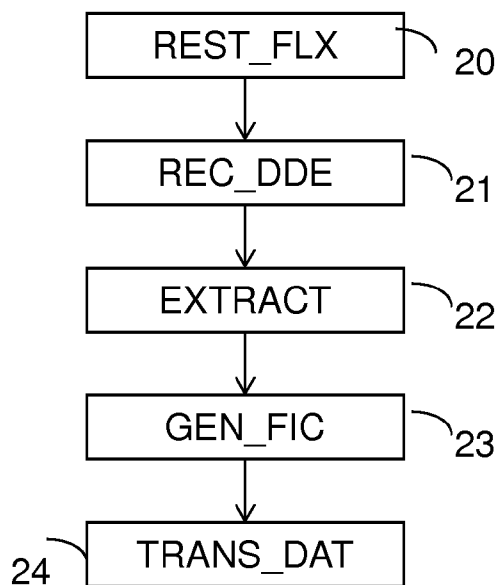


FIG 2

(57) Abstract : The invention relates to a method and a device for making available at least one communication datum retrieved during the consultation (20) of a multimedia stream on a first terminal. The method comprises a step of reception (21) of a request for obtaining the at least one communication datum, a step of extraction (22) of the at least one communication datum from the multimedia stream, a step of transmission (24) to at least one second terminal of the at least one communication datum extracted. The communication datum transmitted thus makes it possible to implement on the second terminal an application making it possible to establish a multimedia communication between the second terminal and a remote device.

(57) Abrégé : L'invention concerne un procédé et un dispositif de mise à disposition d'au moins une donnée de communication restituée lors de la consultation (20) d'un flux multimédia sur un premier terminal. Le procédé comprend une étape de réception (21) d'une demande d'obtention de la au moins une donnée de communication, une étape d'extraction (22) de la au moins une donnée de communication à partir du flux multimédia, une étape de transmission (24) à au moins un second terminal de la au moins une donnée de communication extraite. La donnée de communication transmise permet ainsi de mettre en œuvre sur le second terminal une application permettant d'établir une communication multimédia entre le second terminal et un dispositif distant.

WO 2013/128094 A1

Procédé et dispositif de mise à disposition d'au moins une donnée de communication

Domaine de l'invention

5 L'invention se situe dans le domaine des réseaux de télécommunication. Elle concerne un dispositif et un procédé de mise à disposition d'au moins une donnée de communication par un premier terminal à destination d'au moins un deuxième terminal et permettant l'établissement d'une communication multimédia entre le deuxième terminal et un terminal distant.

Art antérieur

10 Un service de type « Click to Call » (cliquer pour appeler), autrement appelé appel immédiat, est une application largement répandue dans le domaine des applications de l'Internet. A partir de la consultation d'une page Internet affichant des coordonnées téléphoniques, un utilisateur peut en cliquant sur les coordonnées téléphoniques affichées, déclencher l'établissement d'un appel téléphonique vers l'utilisateur joignable par les coordonnées téléphoniques affichées, à partir par
15 exemple d'un terminal téléphonique VoIP (Voice over Internet Protocol), connecté à son terminal de consultation. L'appel peut également être émis à partir d'un terminal mobile par exemple dont le numéro aura été préalablement renseigné dans l'application « Click to Call ».

Inconvénient de l'art antérieur

Afin d'établir l'appel à partir de n'importe quel terminal, la technologie de l'art antérieur nécessite
20 l'enregistrement préalable par un utilisateur des coordonnées du terminal à partir duquel l'utilisateur souhaite émettre l'appel. L'utilisation de l'application « Click to Call » sur un ordinateur de type PC (Personal Computer) partagé entre plusieurs utilisateurs, par exemple dans un cybercafé, ou un domicile familial, devient compliquée. En effet, chaque utilisateur possède en général son propre terminal et souhaite émettre l'appel à partir de celui-ci. Chaque utilisateur doit
25 alors renseigner systématiquement ses coordonnées téléphoniques sur l'application du terminal partagé. Ce qui résulte en une perte de temps pour l'utilisateur et un mécanisme peu sécurisé de la divulgation de ses coordonnées personnelles.

D'autres problèmes similaires apparaissent lors de la restitution d'une émission télévisée dans laquelle un utilisateur est incité à émettre un appel ou envoyer un SMS (Short Message Service)
30 pour jouer, commander des produits, ou obtenir plus d'informations sur l'émission restituée. Il n'existe pas de technique simple et automatique permettant à l'utilisateur d'établir une communication à partir de n'importe quel terminal téléphonique dont il dispose. L'utilisateur doit mémoriser les coordonnées restituées lors de l'émission télévisée, les composer sur son terminal et déclencher l'appel. L'utilisateur peut ainsi perdre du temps en mémorisant et composant le
35 numéro à joindre. De plus, ce mécanisme peut conduire à établir des communications non désirées en cas d'erreur de l'utilisateur sur les coordonnées mémorisées.

Exposé de l'invention

Un des buts de l'invention est d'apporter des améliorations par rapport à l'état de la technique.

Elle propose à cet effet un procédé de mise à disposition d'au moins une donnée de communication restituée lors de la consultation d'un flux multimédia sur un premier terminal. Le
5 procédé comprend une étape de réception d'une demande d'obtention de la au moins une donnée de communication, une étape d'extraction de la au moins une donnée de communication à partir du flux multimédia, une étape de transmission à au moins un second terminal de la au moins une donnée de communication extraite, la au moins une donnée de communication transmise permettant de mettre en œuvre sur le second terminal une application permettant d'établir une
10 communication multimédia entre le second terminal et un dispositif distant.

Corrélativement, l'invention concerne un terminal de mise à disposition d'au moins une donnée de communication restituée lors de la consultation d'un flux multimédia sur le terminal, comprenant des moyens de réception d'une demande d'obtention de la au moins une donnée de communication, des moyens d'extraction de la au moins une donnée de communication à partir du
15 flux multimédia, des moyens de transmission à au moins un second terminal de la au moins une donnée de communication extraite, la au moins une donnée de communication transmise permettant de mettre en œuvre sur le second terminal une application permettant d'établir une communication multimédia entre le au moins un second terminal et un dispositif distant.

Le procédé de mise à disposition d'une donnée de communication permet à un utilisateur d'obtenir
20 la donnée de communication, par exemple sur son terminal mobile sans avoir à entrer manuellement la donnée de communication sur son terminal. Une simple interaction avec le premier terminal lui permet d'obtenir la donnée de communication sur le second terminal. Le premier terminal peut être un terminal de type ordinateur personnel ou une télévision ou un terminal de restitution de flux multimédia quelconque.

25 Le procédé selon l'invention permet de simplifier l'accès et l'utilisation de données de communication restituées sur différents terminaux.

Les différents modes ou caractéristiques de réalisation mentionnés ci-après peuvent être ajoutés indépendamment ou en combinaison les uns avec les autres, aux étapes du procédé de mise à disposition défini ci-dessus.

30 Les différents modes ou caractéristiques de réalisation mentionnés ci-après peuvent être ajoutés indépendamment ou en combinaison les uns avec les autres, aux caractéristiques du dispositif de mise à disposition défini ci-dessus.

Selon un mode particulier de réalisation de l'invention, le procédé de mise à disposition comprend en outre une étape de conversion de la au moins une donnée de communication reçue sous la
35 forme d'un lien interprétable par l'application du second terminal.

La donnée de communication peut être ainsi être interprétée par une application du second terminal de l'utilisateur sans nécessité l'intervention de l'utilisateur ou de complexes manipulations. Selon un autre mode particulier de réalisation de l'invention, l'identifiant du au moins un second terminal est extrait de la demande d'obtention de la au moins une donnée de communication.

L'utilisateur n'a pas besoin d'entrer l'identifiant du second terminal sur le terminal de restitution de la donnée de communication. Il obtient la donnée de communication de manière sécurisée.

Selon un autre mode particulier de réalisation de l'invention, l'étape d'extraction de la au moins une donnée de communication comprend une sous-étape d'analyse des données audio et/ou vidéo du flux multimédia consulté. Ce mode particulier de réalisation de l'invention permet d'extraire une donnée de communication même lorsque cette donnée n'a pas été préalablement associée au flux multimédia consulté sur le premier terminal. Il permet d'appliquer l'invention à n'importe quel type de flux multimédia reçu par le premier terminal.

L'invention concerne aussi un procédé de réception mis en œuvre par un second terminal, d'au moins une donnée de communication restituée lors de la consultation d'un flux multimédia sur un premier terminal. Le procédé comprend une étape de réception de la au moins une donnée de communication, une étape de réception d'une commande de validation par un utilisateur, suite à la restitution par le second terminal de la au moins une donnée de communication reçue, une étape de mise en œuvre d'une application permettant d'établir une communication multimédia entre le second terminal et un dispositif distant, à partir de la au moins une donnée de communication sous la forme d'un lien interprétable par l'application du second terminal.

Corrélativement, l'invention concerne aussi un terminal de réception d'au moins une donnée de communication restituée lors de la consultation d'un flux multimédia sur un terminal de restitution comprenant des moyens de réception de la au moins une donnée de communication, des moyens de réception d'une commande de validation par un utilisateur, suite à la restitution par le terminal de réception de la au moins une donnée de communication reçue, des moyens de mise en œuvre d'une application permettant d'établir une communication multimédia entre le terminal de réception et un dispositif distant, à partir de la au moins une donnée de communication sous la forme d'un lien interprétable par l'application du terminal de réception.

L'utilisateur du terminal de réception peut ainsi déclencher d'un simple clic sur le terminal de réception, une communication multimédia à partir d'une donnée de communication qui lui a été restituée sur un autre terminal. A la différence des techniques de l'art antérieur, c'est le terminal de réception qui déclenche la communication souhaitée par l'utilisateur. L'utilisateur a ainsi la possibilité de déclencher immédiatement la communication ou de la déclencher ultérieurement.

Les différents modes ou caractéristiques de réalisation mentionnés ci-après peuvent être ajoutés indépendamment ou en combinaison les uns avec les autres, aux étapes du procédé de réception défini ci-dessus.

Les différents modes ou caractéristiques de réalisation mentionnés ci-après peuvent être ajoutés indépendamment ou en combinaison les uns avec les autres, aux caractéristiques du dispositif de réception défini ci-dessus.

Selon un mode particulier de réalisation de l'invention, le procédé de réception comprend, préalablement à l'étape de mise en œuvre de l'application, une étape de conversion de la au moins une donnée de communication reçue, sous la forme d'un lien interprétable par l'application du second terminal. Ainsi, lorsque le premier terminal ne peut effectuer la conversion, le second

terminal effectue lui-même la conversion de la donnée de communication de sorte que le déclenchement de la communication reste simple pour l'utilisateur.

Selon un autre mode particulier de réalisation de l'invention, la au moins une donnée de communication est associée à des informations complémentaires permettant à l'utilisateur
5 d'identifier la au moins une donnée de communication.

Ce mode particulier de réalisation de l'invention est particulièrement avantageux dans le cas où le second terminal reçoit plusieurs données de communication, ou si l'utilisateur souhaite enregistrer la donnée de communication et pouvoir l'identifier ultérieurement.

Selon un autre mode particulier de réalisation de l'invention, le procédé de réception comprend une
10 étape préalable d'envoi d'une demande d'obtention de la au moins une donnée de communication au premier terminal. Corrélativement, le terminal de réception comprend des moyens d'envoi d'une demande d'obtention de la au moins une donnée de communication au terminal de restitution.

Par exemple, le terminal de réception est ainsi capable d'interagir avec le premier terminal et d'obtenir des informations sans nécessité d'associer préalablement le terminal de réception et le
15 premier terminal.

L'invention concerne aussi un programme d'ordinateur comportant des instructions pour l'exécution du procédé de mise à disposition selon l'un quelconque des modes particuliers de réalisation de l'invention cités plus haut, lorsque le programme est exécuté par un processeur.

20 L'invention concerne aussi un programme d'ordinateur comportant des instructions pour l'exécution du procédé de réception selon l'un quelconque des modes particuliers de réalisation de l'invention cités plus haut, lorsque le programme est exécuté par un processeur.

L'invention concerne aussi un support d'enregistrement lisible par un processeur sur lequel est enregistré un programme comportant des instructions pour l'exécution du procédé de mise à
25 disposition selon l'un quelconque des modes particuliers de réalisation de l'invention cités plus haut.

L'invention concerne aussi un support d'enregistrement lisible par un processeur sur lequel est enregistré un programme comportant des instructions pour l'exécution du procédé de réception selon l'un quelconque des modes particuliers de réalisation de l'invention cités plus haut.

30 **Liste des figures**

D'autres avantages et caractéristiques de l'invention apparaîtront plus clairement à la lecture de la description suivante d'un mode de réalisation particulier de l'invention, donné à titre de simple exemple illustratif et non limitatif, et des dessins annexés, parmi lesquels:

- 35 - la figure 1 montre un environnement de mise en œuvre du procédé de mise à disposition et du procédé de réception d'une donnée de communication selon des modes particuliers de réalisation de l'invention,
- la figure 2 illustre des étapes du procédé de mise à disposition d'au moins une donnée de communication selon un mode particulier de réalisation de l'invention,
- la figure 3 illustre des étapes du procédé de réception d'au moins une donnée de
40 communication selon un mode particulier de réalisation de l'invention,

- la figure 4 illustre des étapes du procédé de mise à disposition d'au moins une donnée de communication selon un autre mode particulier de réalisation de l'invention,
- la figure 5 illustre des étapes du procédé de réception d'au moins une donnée de communication selon un autre mode particulier de réalisation de l'invention,
- 5 - la figure 6 illustre un dispositif permettant de mettre en œuvre le procédé de mise à disposition d'au moins une donnée de communication selon un mode particulier de réalisation de l'invention,
- la figure 7 illustre un dispositif permettant de mettre en œuvre le procédé de réception d'au moins une donnée de communication selon un mode particulier de réalisation de
10 l'invention.

Description d'un mode particulier de réalisation de l'invention

La figure 1 montre un environnement de mise en œuvre du procédé de mise à disposition et du procédé de réception d'une donnée de communication selon des modes particuliers de réalisation de l'invention. L'environnement comprend par exemple des terminaux T1 à T5 reliés entre eux via
15 un ou plusieurs réseaux de télécommunications 10. Les terminaux T1 et T4 sont par exemple des terminaux téléphoniques mobiles ou fixes connectés à un réseau de télécommunications mobiles, et/ou de télécommunications en circuit commuté et/ou de télécommunications IP (pour Internet Protocol). Le terminal T2 est un terminal de type ordinateur personnel connecté à réseau de télécommunication IP par l'intermédiaire d'une passerelle résidentielle ou d'un modem (non
20 représenté). Le terminal T5 est une télévision connectée par exemple au réseau de communication IP par l'intermédiaire d'une passerelle résidentielle et pouvant recevoir des flux télévisuels via le réseau IP ou par ondes hertziennes. Le terminal T5 peut aussi être composé d'un écran et d'un décodeur de flux multimédia indépendants. Le terminal T3 est par exemple un serveur de données multimédia connecté au réseau IP.

25 Selon un mode particulier de réalisation de l'invention, un utilisateur possédant un terminal mobile T1, consulte par exemple sur le terminal T2 une page Internet affichant notamment les coordonnées téléphoniques d'un tiers à contacter. Lorsque l'utilisateur clique sur les coordonnées téléphoniques affichées sur le terminal T2, le procédé de mise à disposition d'au moins une donnée de communication est mis en œuvre par le terminal T2 et les coordonnées téléphoniques
30 affichées sont diffusées par le terminal T2 par exemple sous la forme d'un lien interprétable par une application du terminal T1. Le terminal T1 met alors en œuvre le procédé de réception d'au moins une donnée de communication. La donnée de communication reçue est interprétée par exemple sur le terminal T1 par une application de type « Click to call » préalablement installée sur le terminal. En cliquant sur la coordonnée qui s'affiche sur le terminal T1, l'utilisateur peut ainsi
35 émettre un appel par exemple vers le terminal T4 si les coordonnées téléphoniques correspondent à celles du terminal T4.

Selon un autre mode particulier de réalisation de l'invention, l'utilisateur consulte sur le terminal T5 un flux télévisuel dans lequel des coordonnées sont affichées ou énoncées par un présentateur de l'émission télévisuelle regardée. A l'aide de son terminal T1, l'utilisateur envoie au terminal T5 une

demande d'obtention des coordonnées restituées sur le terminal T5. Le terminal T5 met en œuvre le procédé de mise à disposition d'au moins une donnée de communication et envoie au terminal T1 les coordonnées restituées sur le terminal T5. Le terminal T1 met alors en œuvre le procédé de réception d'au moins une donnée de communication. L'utilisateur peut choisir par exemple d'émettre un appel ou d'envoyer un message de type SMS à l'aide des coordonnées reçues interprétées par exemple par une application de type « Click to call ».

Selon une variante de ce mode particulier de réalisation de l'invention, au lieu des coordonnées restituées par le terminal T5, l'utilisateur peut demander à l'aide de son terminal T1 l'obtention d'informations supplémentaires sur l'émission télévisuelle qu'il consulte. Le terminal T5 met en œuvre le procédé de mise à disposition d'au moins une donnée de communication et envoie au terminal T1 la donnée de communication sous la forme d'un lien de communication vers une page Internet contenant les informations supplémentaires demandées. Le terminal T1 met alors en œuvre le procédé de réception d'au moins une donnée de communication. Une application de navigation Internet du terminal T1 peut par exemple interpréter le lien de communication reçu et établir une communication avec un serveur T3 de données multimédia. Les informations supplémentaires s'affichent alors sur le terminal T1.

La figure 2 illustre des étapes du procédé de mise à disposition d'au moins une donnée de communication selon un mode particulier de réalisation de l'invention.

Une étape 20 de restitution d'un flux multimédia (REST_FLX) est mise en œuvre par exemple par le terminal T2 de la figure 1. Le flux multimédia correspond par exemple à une page Internet pouvant contenir du texte, des images, des vidéos, sons. Le flux multimédia peut par exemple aussi correspondre à un message électronique affiché à l'aide d'une application de messagerie électronique par exemple. Au moins une donnée de communication, par exemple une coordonnée téléphonique, est affichée sur la page Internet ou sur la fenêtre affichant le message électronique.

La suite du procédé est décrite à l'aide d'un exemple d'application affichant la coordonnée téléphonique sur une page Internet.

Le terminal T2 reçoit (REC_DDE) une demande d'obtention de la donnée de communication affichée, en détectant lors d'une étape 21 qu'un utilisateur a cliqué à l'emplacement de la donnée de communication sur la page Internet.

Afin de détecter la coordonnée téléphonique sélectionnée par l'utilisateur, la coordonnée affichée peut être affichée sous une forme apte à être reconnue par le navigateur Internet comme une donnée de communication, par exemple à l'aide de balise dédiée du code HTML de la page Internet.

En variante, lorsque la coordonnée téléphonique n'est pas sous une forme directement reconnaissable par le navigateur Internet, une application intégrée au navigateur Internet peut détecter la coordonnée en analysant le code source de la page Internet et le contenu des balises du code source. L'application intégrée au navigateur Internet peut alors rendre les coordonnées affichées apte à être sélectionnée par l'utilisateur, par exemple en affichant une action possible lorsque l'utilisateur passe son pointeur de sélection au-dessus de la coordonnée. La sélection de la

coordonnée ainsi détectée peut être faite par un simple clic de l'utilisateur sur la coordonnée ou un clic droit permet de déclencher la suite du procédé.

Le terminal T2 extrait (EXTRACT) lors d'une étape 22 la coordonnée téléphonique correspondante, par exemple en analysant le code source de la page Internet comme décrit ci-dessus.

5 Selon un mode particulier de réalisation de l'invention, lors d'une étape 23, le terminal T2 génère (GEN_FIC) ensuite un fichier comprenant la donnée de communication extraite. Le fichier généré est par exemple un fichier au format HTML (HyperText Markup Language) ou XML (eXtensible Markup Language) qui peut être interprété par une application de navigation Internet.

10 Lors d'une étape 24, le terminal T2 diffuse (TRANS_DAT) la donnée de communication extraite ou le fichier généré contenant la donnée de communication, aux terminaux à proximité. Par exemple, le terminal T2 utilise une connexion de type Bluetooth® ou un réseau local de type WIFI pour la diffusion.

Les terminaux à proximité du terminal T2 peuvent alors recevoir la donnée de communication ainsi diffusée, et notamment le terminal T1 de l'utilisateur.

15 Selon un mode particulier de réalisation de l'invention, l'utilisateur du terminal T2 peut avoir cliqué sur plusieurs coordonnées téléphoniques et souhaiter recevoir sur son terminal T1 l'ensemble des coordonnées téléphoniques sur lesquelles il a cliqué.

20 Le terminal T2 extrait alors toutes les données de communication correspondant aux coordonnées téléphoniques successives sur lesquelles l'utilisateur a cliqué. Lors de l'étape 23 de génération du fichier, le terminal T2 met aussi en œuvre une étape d'agrégation des données de communication extraites. Ainsi, un seul fichier contenant plusieurs données de communication sera diffusé.

25 Selon un autre mode particulier de réalisation de l'invention, le terminal T2 peut également ajouter dans le fichier généré des informations relatives à au moins une donnée de communication permettant à l'utilisateur d'identifier la donnée de communication, telles que des informations issues des métadonnées de la page Internet par exemple correspondant notamment aux données de type titre de la page, ou du paragraphe.

30 La figure 3 illustre des étapes du procédé de réception d'au moins une donnée de communication selon un mode particulier de réalisation de l'invention. Le procédé de réception est par exemple mis en œuvre par le terminal T1 qui se situe à proximité du terminal T2 mettant en œuvre le procédé de mise à disposition d'une donnée de communication, par exemple tel que décrit en relation avec la figure 2.

Lors d'une étape 30, le terminal T1 reçoit (REC_DAT) une donnée de communication par exemple sous la forme d'un fichier HTML ou XML interprétable par une application de navigation Internet du terminal T1.

35 Selon un autre mode particulier de réalisation de l'invention, la donnée de communication peut aussi être reçue dans un autre format de données, par exemple un fichier au format texte, ou au format de type CSV (pour Comma Separated Values) ou autre. Par exemple pour un fichier au format texte, chaque ligne correspondra à une coordonnée, et des séparateurs, par exemple un double ";", séparent une rubrique coordonnées des différentes informations complémentaires, qui
40 peuvent par exemple correspondre au nom et prénom de la personne, au titre de la page HTML

concernée, un titre d'annonce par exemple. Chaque ligne du fichier se termine par le code ASCII (pour American Standard Code for Information Interchange) correspondant à un retour chariot.

Selon ce mode de réalisation, le terminal T1 effectue une conversion de la donnée de communication transmise afin qu'elle soit interprétable par une application du terminal T1, par exemple une application de navigation Internet, la donnée de communication est alors convertie par exemple sous la forme d'un fichier HTML ou XML. Ainsi par exemple, le fichier texte décrit ci-dessus est converti en fichier HTML, en rajoutant les balises du code HTML permettant de définir une page HTML, telles que <html> pour encadrer le contenu. A l'intérieur de la page, un tableau peut être créé par des balises <table> et </table> de présentation du contenu avec une formulation du type suivant:

```
<table>
  <tr>
    <td>Coordonnée1</td>
    <td>Libelle d'information 1 </td>
    <td>Second libellé 1</td>
  </tr>
  <tr>
    <td>Coordonnée2</td>
    <td>Libelle d'information 2 </td>
    <td>Second libellé 2</td>
  </tr>
</table>
```

Chaque ligne est encadrée par les balises <tr> et </tr> et au niveau d'une ligne, chaque rubrique est encadrée par les balises <td> et </td>.

Les coordonnées peuvent être sélectionnées par l'utilisateur, par exemple à l'aide d'un clic sur les coordonnées affichées.

Dans cet exemple, la conversion du fichier texte en fichier HTML consiste à rajouter les balises indiquant qu'il s'agit d'un fichier HTML, puis à positionner chaque ligne du fichier texte, déterminée à partir du retour chariot du fichier texte, entre 2 balises <tr> et </tr> du tableau, tout en supprimant le code ASCII de ce retour chariot. Puis à l'intérieur d'une ligne, chaque rubrique déterminée dans le fichier texte par le séparateur précité est positionnée entre 2 balises <td> et </td> et à supprimer les caractères séparateurs de rubrique. Le fichier ainsi créé est enregistré dans un fichier à extension « .html ».

En variante, l'application du terminal T1 peut aussi être une application de téléphonie mobile ou de téléphonie sur IP. Dans ce cas, la donnée de communication est convertie sous la forme d'une donnée de contact ou de coordonnées téléphoniques directement utilisable par l'application de téléphonie.

Selon un autre mode particulier de réalisation de l'invention, le terminal T1 peut recevoir un groupe de données de communication provenant d'un même terminal ou de différents terminaux. Le

terminal T1 met alors en œuvre une étape 31 d'agrégation (AGG_DAT) de données de communication et affiche à l'utilisateur l'ensemble des données de communication reçues. Les données de communication peuvent être reçues dans un fichier interprétable par une application de navigation Internet du terminal T1.

5 Selon une variante, elles peuvent être reçues selon un autre format et nécessiter une étape 32 de conversion (CONV_DAT) de données. L'étape de conversion permet d'obtenir un fichier de données interprétable par exemple par une application de navigation Internet. Selon cette variante, les données de communication reçues sont converties par exemple sous la forme de liens insérés dans un fichier HTML ou XML affiché par l'application de navigation Internet.

10 Lors d'une étape 33, la donnée ou les données de communication sont restituées visuellement ou vocalement à l'utilisateur sur le terminal T1.

Selon un mode particulier de réalisation de l'invention, le terminal T1 peut effectuer une analyse de sécurité des données de communication reçues afin d'identifier si les données de communication reçues ne contiennent pas de données malsaines pour le fonctionnement du terminal T1, par
15 exemple des données de type virus informatiques.

Selon un autre mode particulier de réalisation de l'invention, la réception de données de communication par le terminal T1 peut être associée à une sonnerie ou une vibration mise en œuvre par le terminal T1 afin d'informer l'utilisateur de la réception de la donnée.

L'utilisateur peut alors envoyer une commande de validation (REC_CMD) au terminal T1 permettant de valider au moins une donnée de communication reçue et de permettre son enregistrement au moins temporaire dans la mémoire du terminal T1. La donnée de communication validée peut alors être utilisée afin d'établir (ETBL_COM) une communication multimédia, par exemple un appel téléphonique ou un envoi de message, vers le terminal correspondant à la coordonnée associée à la donnée de communication.

25 Si l'utilisateur souhaite un appel immédiat du correspondant, l'établissement de l'appel peut être mis en œuvre lors de l'étape 35 par exemple par une application de type « Click to call » installée sur le terminal T1.

L'utilisateur peut également conserver dans la mémoire de son terminal T1 la donnée de communication afin d'établir une communication ultérieurement à l'aide d'une application de
30 téléphonie mobile ou IP ou de messagerie.

La figure 4 illustre des étapes du procédé de mise à disposition d'au moins une donnée de communication selon un autre mode particulier de réalisation de l'invention.

Une étape 20 de restitution d'un flux multimédia (REST_FLX) est mise en œuvre par exemple par
35 le terminal T5 de la figure 1. Le flux multimédia correspond par exemple à un programme télévisuel dans lequel une donnée de communication est restituée sur le terminal T5. Cette donnée de communication peut par exemple correspondre à un numéro de téléphone, éventuellement associé à un ou plusieurs codes SMS (pour Short Message Service), qui apparaît à l'image ou qui est énoncé par un présentateur du programme. Le numéro de téléphone permet par exemple à un
40 utilisateur de participer à un jeu, d'obtenir des informations supplémentaires relatives au

programme restitué, ou de commander des produits présentés au cours du programme. La donnée de communication peut aussi correspondre à un lien de communication, par exemple un lien Internet permettant d'obtenir des informations supplémentaires relatives au programme restitué.

Lors d'une étape 21, le terminal T5 reçoit (REC_DDE) une demande d'obtention de la donnée de communication restituée, par exemple en provenance du terminal T1 de l'utilisateur.

Selon un mode particulier de réalisation de l'invention, le type de la donnée de communication demandée, par exemple lien de communication ou coordonnées téléphoniques, peut être associé à la demande de donnée de communication et extrait de la demande.

Selon un mode particulier de réalisation de l'invention, lors d'une étape 40, le terminal T5 extrait de la demande d'obtention de la donnée de communication un identifiant du terminal T1 et enregistre temporairement (REG_ID) cet identifiant en mémoire.

Selon un autre mode particulier de réalisation de l'invention, le terminal T5 reçoit la demande d'obtention d'une donnée de communication en provenance d'une télécommande qui permet d'interagir avec le terminal T5. La télécommande permet à un utilisateur d'indiquer au terminal T5 un souhait d'émettre une communication ou de recevoir plus d'informations sur un terminal. Par exemple des touches différentes, ou des combinaisons de touches différentes peuvent être utilisées sur la télécommande pour indiquer le souhait de l'utilisateur.

Le terminal T5 n'ayant pas reçu d'identifiant de terminal associé à la demande, la demande d'obtention et la donnée de communication qui sera extraite lors de la suite du procédé peuvent être stockées temporairement dans l'attente d'une demande de validation du terminal.

En variante de ce mode particulier de réalisation, la demande d'obtention d'une donnée de communication peut provenir d'une commande vocale émise par l'utilisateur à destination du terminal T5 ou via la télécommande du terminal T5.

Selon un mode particulier de réalisation de l'invention, le terminal T5 peut recevoir plusieurs demandes d'obtention de données de communication en provenance d'un même terminal ou de différents terminaux. Les demandes reçues sont alors stockées temporairement dans la mémoire du terminal T5 et traitées successivement. Selon un autre mode particulier de réalisation de l'invention, la recherche de la donnée de communication pourra être mutualisée, par exemple si les demandes d'obtention sont reçues dans un intervalle de temps court, de l'ordre de quelques secondes par exemple. Si les demandes proviennent d'un même terminal, le terminal T5 peut y répondre par l'envoi ultérieur simultané ou successif des données de communication.

Selon un autre mode particulier de réalisation de l'invention, le terminal T5 met ensuite en œuvre une étape 41 d'analyse du flux multimédia restitué (ANL_FLX) afin d'extraire la donnée de communication du flux multimédia. Par exemple, l'analyse peut consister en une analyse de type OCR (Optical Character Recognition). Cette analyse est mise en œuvre sur les images du flux multimédia afin d'identifier une donnée de communication affichée. L'analyse OCR est classiquement connue dans l'état de l'art, par exemple dans « Videotext OCR using hidden Markov models », de Natarajan P, Elmieh B, Schwartz B, et Makhoul J., publié dans *Proceedings of 6th International Conference on Document Analysis and Recognition, 2001*. D'autres techniques connues d'OCR peuvent être utilisées pour mettre en œuvre cette analyse.

L'analyse peut aussi consister en une analyse des données audio du flux multimédia, par exemple par une reconnaissance vocale, afin d'identifier une donnée de communication lue. L'analyse peut aussi consister en une combinaison de ces deux types d'analyse sur les données audio et vidéo.

Selon une variante de ce mode particulier de réalisation de l'invention, plusieurs données de communication peuvent être extraites, par exemple pour tenir compte du temps de réaction d'un utilisateur suite à la diffusion d'une coordonnée au cours d'un programme diffusé.

Selon un autre mode particulier de réalisation de l'invention, l'étape d'analyse du flux multimédia peut être mise en œuvre de manière continue sur le flux multimédia afin d'extraire en permanence des données de communication restituées par un programme quelconque. Les données de communication sont ensuite enregistrées et horodatées temporairement en mémoire sur le terminal T5 afin d'être éventuellement utilisées lors de la réception d'une demande d'obtention d'une donnée de communication.

Selon un autre mode particulier de réalisation de l'invention, l'étape d'analyse peut être mise en œuvre par un serveur distant sur le flux multimédia. Selon le choix de mise en œuvre de ce mode particulier de réalisation de l'invention, l'analyse peut être mise en œuvre de manière continue ou à la demande. Ce mode de réalisation permet de mutualiser l'analyse de flux multimédia entre plusieurs utilisateurs. Dans ce mode particulier de réalisation de l'invention, le terminal T5 envoie au serveur distant une commande d'analyse du flux multimédia ainsi qu'une information sur l'intervalle de temps sur lequel l'analyse doit être mise en œuvre. Le serveur distant lui renvoie en retour au moins une donnée de communication identifiée dans le flux multimédia.

Selon un autre mode particulier de réalisation de l'invention, la donnée de communication peut être envoyée simultanément avec le flux multimédia comme une donnée complémentaire associée au flux.

Le terminal T5 extrait (EXTRACT) lors d'une étape 22 la donnée de communication des données analysées à partir du flux multimédia, ou suite à la réception de la donnée de communication en provenance d'un serveur distant ou du flux multimédia lorsque la donnée est envoyée simultanément au flux.

Selon un mode particulier de réalisation de l'invention, le terminal T5 peut générer un fichier similairement à l'étape (GEN_FIC) décrite en relation avec la figure 2.

Lors d'une étape 24, le terminal T5 transmet (TRANS_DAT) la donnée de communication extraite au terminal T1 grâce à l'identifiant du terminal préalablement enregistré. Par exemple, le terminal T5 utilise une connexion de type Bluetooth® ou un réseau local de type WIFI pour la transmission.

Selon un mode particulier de réalisation de l'invention, avant d'effectuer la transmission de la donnée de communication extraite, le terminal T5 peut attendre la réception d'une demande de validation d'un terminal, par exemple le terminal T1. Le terminal T5 stocke temporairement la donnée de communication extraite en mémoire. A la réception de la demande de validation par le terminal T1 par exemple, le terminal T5 extrait de la demande de validation l'identifiant du terminal T1 et lui transmet la donnée de communication stockée. Ce mode de réalisation est particulièrement avantageux lorsque l'utilisateur souhaite interagir sur un flux multimédia restitué par le terminal T5 mais qu'il n'a pas de terminal T1 à proximité. Souvent, une télécommande est à

proximité du terminal T5 de restitution et il est donc plus rapide pour l'utilisateur d'interagir par rapport à un instant du flux multimédia à l'aide de la télécommande.

Lorsque l'utilisateur est disponible pour déclencher une communication, il peut utiliser le terminal T1 afin de valider la demande de donnée de communication au terminal T5 et la recevoir sur son terminal T1.

Selon un mode particulier de réalisation de l'invention, Le terminal T5 peut avoir extrait plusieurs données de communication du flux multimédia. Dans ce cas, le terminal T5 envoie les données de communication extraites au terminal T1. Selon un mode particulier de réalisation de l'invention, le terminal T5 agrège les données de communication dans un fichier avant la transmission au terminal T1.

Selon une variante, le terminal T5 peut également ajouter dans le fichier généré des informations relatives à au moins une donnée de communication permettant à l'utilisateur d'identifier la donnée de communication.

Selon un autre mode particulier de réalisation, le procédé décrit à la figure 4 peut aussi être appliqué au cas où la donnée de communication est affichée (REST_FLX) sur le terminal de type ordinateur personnel T2. Le terminal T2 reçoit (REC_DDE) une demande d'obtention d'une donnée de communication de la part du terminal T1. Dans ce mode de réalisation, une application logicielle qui pourra avoir été préalablement installée sur le terminal T2, permet de rechercher et détecter une fenêtre active du terminal T2. Une fenêtre active du terminal T2 peut correspondre par exemple à une fenêtre de navigateur Internet, ou à une fenêtre d'une application de messagerie ouverte sur le terminal T2, ou encore à un document bureautique. L'application logicielle permet également de détecter dans la fenêtre active au moins une donnée de communication affichée.

Dans ce mode de réalisation, il est possible de détecter des coordonnées téléphoniques ou des liens de type hypertexte, ainsi que des informations complémentaires associées à ces données de communication et permettant de les identifier.

Suite à la réception de la demande d'obtention d'une donnée de communication, le terminal T2 extrait de la demande d'obtention un identifiant du terminal T1 et enregistre temporairement (REG_ID) cet identifiant en mémoire.

Le terminal T2 analyse le flux multimédia restitué sur le terminal T2 afin d'extraire au moins une donnée de communication. Le flux multimédia peut par exemple correspondre à une fenêtre active du terminal T2 (ANL_FLX). L'extraction des données de communication peut par exemple s'effectuer en analysant le code source d'une page Internet ou du message électronique si la fenêtre active correspond à une fenêtre d'une application de navigation Internet ou à une fenêtre d'une application de messagerie électronique. Si la fenêtre active correspond à une application bureautique, le terminal T2 peut analyser le contenu du document affiché dans la fenêtre active.

Le terminal T2 extrait (EXTRACT) au moins une donnée de communication des données analysées à partir du flux multimédia et génère un fichier similairement à l'étape (GEN_FIC) décrite en relation avec la figure 2. Dans ce mode de réalisation, l'utilisateur n'ayant pas sélectionné au préalable sur l'écran du terminal T2 une donnée de communication particulière, il est probable que

le terminal T2 extrait plus d'une donnée de communication restituée par le flux multimédia. Dans cette variante, le terminal T2 pourra agréger les données de communication extraites dans un même fichier.

Le terminal T2 transmet (TRANS_DAT) la donnée de communication extraite au terminal T1 grâce
5 à l'identifiant du terminal préalablement enregistré. Par exemple, le terminal T2 utilise une connexion de type Bluetooth® ou un réseau local de type WIFI pour la transmission. La figure 5 illustre des étapes du procédé de réception d'au moins une donnée de communication selon un autre mode particulier de réalisation de l'invention. Le procédé de réception est par exemple mis en œuvre par le terminal T1 qui se situe à proximité du terminal T5 mettant en œuvre le procédé
10 de mise à disposition d'une donnée de communication, par exemple tel que décrit en relation avec la figure 4.

Lors de la consultation d'un flux multimédia sur le terminal T5, le terminal T1 émet lors d'une étape
50 une demande d'obtention (ENV_DDE) d'une donnée de communication restituée sur le terminal T5. Selon un mode particulier de réalisation de l'invention, une application dédiée est installée sur
15 le terminal T1 permettant au terminal d'interagir avec le terminal T5.

Lors d'une étape 30, le terminal T1 en retour reçoit (REC_DAT) la donnée de communication par exemple sous la forme d'un fichier HTML ou XML interprétable par une application de navigation Internet du terminal T1 ou selon un autre format interprétable par une application de téléphonie par exemple.

20 Selon un mode particulier de réalisation de l'invention, le terminal T1 peut recevoir plusieurs données de communication soit successivement, soit agrégées dans un même fichier de donnée.

Lors d'une étape 33, la donnée ou les données de communication sont restituées visuellement ou vocalement à l'utilisateur sur le terminal T1.

L'utilisateur peut alors envoyer une commande de validation (REC_CMD) au terminal T1
25 permettant de valider au moins une donnée de communication reçue et de permettre son enregistrement au moins temporaire dans la mémoire du terminal T1. La donnée de communication validée peut alors être utilisée afin d'établir (ETBL_COM) une communication multimédia, par exemple un appel téléphonique ou un envoi de message, vers le terminal correspondant à la coordonnée associée à la donnée de communication.

30 Si l'utilisateur souhaite un appel immédiat du correspondant, l'établissement de l'appel peut être mis en œuvre lors de l'étape 35 par exemple par une application de type « Click to call » installée sur le terminal T1.

L'utilisateur peut également conserver dans la mémoire de son terminal T1 la donnée de communication afin d'établir une communication ultérieurement à l'aide d'une application de
35 téléphonie mobile ou IP ou de messagerie.

Selon un autre mode particulier de réalisation de l'invention, lorsque la donnée de communication correspond à un lien de communication permettant d'obtenir des informations supplémentaires relatives au programme restitué, le terminal T1 établit (ETBL_COM) une communication avec un serveur distant de données multimédia à l'aide du lien de communication. Le lien de

communication contient une donnée d'adressage permettant d'adresser le serveur distant. Le serveur distant envoie ensuite au terminal T1 des informations relatives au programme restitué.

La figure 6 illustre un dispositif 60 permettant de mettre en œuvre le procédé de mise à disposition
5 d'au moins une donnée de communication selon un mode particulier de réalisation de l'invention.

Le dispositif correspond par exemple à un terminal, de type TV ou ordinateur personnel.

Le dispositif comprend un espace de stockage 63, par exemple une mémoire (MEM), une unité de
traitement 61, équipée par exemple d'un microprocesseur (PROC), et pilotée par le programme
d'ordinateur (PG) 62, mettant en œuvre le procédé de mise à disposition d'au moins une donnée
10 de communication tel que décrit dans l'invention en référence aux figures 2 ou 4.

A l'initialisation, les instructions de code du programme d'ordinateur 62 sont par exemple chargées
dans une mémoire RAM avant d'être exécutées par le processeur de l'unité de traitement 61. Le
microprocesseur de l'unité de traitement 61 met en œuvre les étapes du procédé de mise à
disposition d'au moins une donnée de communication restituée lors de la consultation d'un flux
15 multimédia sur le dispositif, et notamment les étapes de réception d'une demande d'obtention de la

au moins une donnée de communication, d'extraction de la au moins une donnée de
communication à partir du flux multimédia, de transmission à au moins un terminal de la au moins
une donnée de communication extraite, la au moins une donnée de communication transmise
permettant de mettre en œuvre sur le terminal une application permettant d'établir une
20 communication multimédia entre le terminal et un dispositif distant, selon les instructions du
programme d'ordinateur 62.

Pour cela, le dispositif 60 comprend des moyens 65 de restitution (REST) de flux multimédia, par
exemple un écran et des haut-parleurs.

Le dispositif 60 comprend également des moyens 64 de réception et de transmission (I/O) de
25 données, tels qu'une interface de connexion réseau, par exemple de type Bluetooth®, WIFI,
infrarouge, IP.

Un module d'extraction de la au moins une donnée de communication à partir du flux multimédia
est piloté par un programme d'ordinateur PG mis en œuvre par un processeur PROC utilisant une
mémoire MEM.

30 Selon un mode particulier de réalisation de l'invention, le dispositif comprend des moyens
d'enregistrement (MEM) au moins temporaire d'un identifiant d'un terminal envoyant une demande
d'obtention d'une donnée de communication. Les moyens d'enregistrement permettent aussi, selon
un autre mode particulier de réalisation de l'invention, de stocker des données de communication
reçues simultanément au flux multimédia.

35 La figure 7 illustre un dispositif 70 permettant de mettre en œuvre le procédé de réception d'au
moins une donnée de communication selon un mode particulier de réalisation de l'invention.

Le dispositif correspond par exemple à un terminal, de type téléphone mobile, fixe, smartphone
(téléphone intelligent), tablette.

Le dispositif comprend un espace de stockage 73, par exemple une mémoire (MEM), une unité de traitement 71, équipée par exemple d'un microprocesseur (PROC), et pilotée par le programme d'ordinateur (PG) 72, mettant en œuvre le procédé de réception d'au moins une donnée de communication tel que décrit dans l'invention en référence aux figures 3 ou 5.

- 5 A l'initialisation, les instructions de code du programme d'ordinateur 72 sont par exemple chargées dans une mémoire RAM avant d'être exécutées par le processeur de l'unité de traitement 71. Le microprocesseur de l'unité de traitement 71 met en œuvre les étapes du procédé de réception d'au moins une donnée de communication restituée lors de la consultation d'un flux multimédia sur un terminal, et notamment les étapes de réception de la au moins une donnée de communication, de
- 10 réception d'une commande de validation par un utilisateur, suite à la restitution par le dispositif de la au moins une donnée de communication reçue, de mise en œuvre d'une application permettant d'établir une communication multimédia entre le dispositif et un dispositif distant, à partir de la au moins une donnée de communication sous la forme d'un lien interprétable par l'application du dispositif, selon les instructions du programme d'ordinateur 72.
- 15 Pour cela, le dispositif 70 comprend des moyens 74 de réception et de transmission (I/O) de données, tels qu'une interface de connexion réseau, par exemple de type Bluetooth®, WIFI, infrarouge, IP.

Selon un mode particulier de réalisation de l'invention, les moyens de réception et de transmission permettent au dispositif d'émettre une demande d'obtention d'une donnée de communication.

- 20 Les moyens de réception et de transmission permettent aussi au dispositif de recevoir une donnée de communication transmise.

Le dispositif 70 comprend également des moyens 75 de restitution (REST) de données de communication, par exemple un écran et des haut-parleurs. Une application du dispositif 70 capable d'interpréter la donnée de communication reçue par le dispositif est pilotée par un

25 programme d'ordinateur PG mis en œuvre par un processeur PROC utilisant une mémoire MEM.

Selon un mode particulier de réalisation de l'invention, cette application peut correspondre à une application de navigation Internet.

Selon un autre mode particulier de réalisation de l'invention, cette application peut correspondre une application de téléphonie ou de messagerie.

- 30 Selon un mode particulier de réalisation de l'invention, le dispositif comprend des moyens d'enregistrement (MEM) au moins temporaire d'une donnée de communication reçue.

Le dispositif comprend aussi des moyens 76 de communication (COM) permettant d'établir une communication multimédia entre le dispositif et un dispositif distant, par exemple un terminal téléphonique ou un serveur. Les moyens de communication peuvent par exemple correspondre à

35 une interface réseau permettant d'établir une communication sur un réseau mobile, ou un réseau circuit commuté ou un réseau IP.

Revendications

1. Procédé de mise à disposition d'au moins une donnée de communication restituée lors de la consultation (20) d'un flux multimédia sur un premier terminal caractérisé en ce qu'il comprend :
- une étape de réception (21) d'une demande d'obtention de la au moins une donnée de communication,
 - une étape d'extraction (22) de la au moins une donnée de communication à partir du flux multimédia,
 - une étape de transmission (24) à au moins un second terminal de la au moins une donnée de communication extraite, la au moins une donnée de communication transmise permettant de mettre en œuvre sur le second terminal une application permettant d'établir une communication multimédia entre le second terminal et un dispositif distant.
2. Procédé de mise à disposition selon la revendication 1 caractérisé en ce que qu'il comprend en outre une étape de conversion (23) de la au moins une donnée de communication reçue sous la forme d'un lien interprétable par l'application du second terminal.
3. Procédé de mise à disposition selon la revendication 1 caractérisé en ce que l'identifiant du au moins un second terminal est extrait de la demande d'obtention de la au moins une donnée de communication.
4. Procédé de mise à disposition selon la revendication 1 caractérisé en ce que l'étape d'extraction de la au moins une donnée de communication comprend une sous-étape d'analyse (41) des données audio et/ou vidéo du flux multimédia consulté.
5. Procédé de réception mis en œuvre par un second terminal, d'au moins une donnée de communication restituée lors de la consultation d'un flux multimédia sur un premier terminal caractérisé en ce qu'il comprend :
- une étape de réception (30) de la au moins une donnée de communication,
 - une étape de réception (34) d'une commande de validation par un utilisateur, suite à la restitution par le second terminal de la au moins une donnée de communication reçue,
 - une étape de mise en œuvre (35) d'une application permettant d'établir une communication multimédia entre le second terminal et un dispositif distant, à partir de la au moins une donnée de communication sous la forme d'un lien interprétable par l'application du second terminal.

6. Procédé de réception selon la revendication 5 caractérisé en qu'il comprend, préalablement à l'étape de mise en œuvre de l'application, une étape de conversion (32) de la au moins une donnée de communication reçue sous la forme d'un lien interprétable par l'application du second terminal.
- 5
7. Procédé de réception selon la revendication 5 caractérisé en que la au moins une donnée de communication est associée à des informations complémentaires permettant à l'utilisateur d'identifier la au moins une donnée de communication.
- 10
8. Procédé de réception selon l'une quelconque des revendications 5 à 7 caractérisé en ce qu'il comprend une étape préalable d'envoi (50) d'une demande d'obtention de la au moins une donnée de communication au premier terminal.
- 15
9. Terminal de mise à disposition d'au moins une donnée de communication restituée lors de la consultation d'un flux multimédia sur le terminal de mise à disposition caractérisé en ce qu'il comprend :
- des moyens de réception d'une demande d'obtention de la au moins une donnée de communication,
 - des moyens d'extraction de la au moins une donnée de communication à partir du flux multimédia,
 - des moyens de transmission à au moins un second terminal de la au moins une donnée de communication extraite, la au moins une donnée de communication transmise permettant de mettre en œuvre sur le second terminal une application permettant d'établir une communication multimédia entre le second terminal et un dispositif distant.
- 20
- 25
10. Terminal de réception d'au moins une donnée de communication restituée lors de la consultation d'un flux multimédia sur un terminal de restitution caractérisé en ce qu'il comprend :
- des moyens de réception de la au moins une donnée de communication,
 - des moyens de réception d'une commande de validation par un utilisateur, suite à la restitution par le terminal de réception de la au moins une donnée de communication reçue,
 - des moyens de mise en œuvre d'une application permettant d'établir une communication multimédia entre le terminal de réception et un dispositif distant, à partir de la au moins une donnée de communication sous la forme d'un lien interprétable par l'application du terminal de réception.
- 30
- 35
- 40
11. Terminal de réception selon la revendication 10 caractérisé en ce qu'il comprend des moyens d'envoi d'une demande d'obtention de la au moins une donnée de communication au terminal de restitution.

12. Programme d'ordinateur comportant des instructions pour l'exécution du procédé de mise à disposition selon l'une quelconque des revendications 1 à 4, ou du procédé de réception selon l'une quelconque des revendications 5 à 8 lorsque le programme est exécuté par un processeur.

5

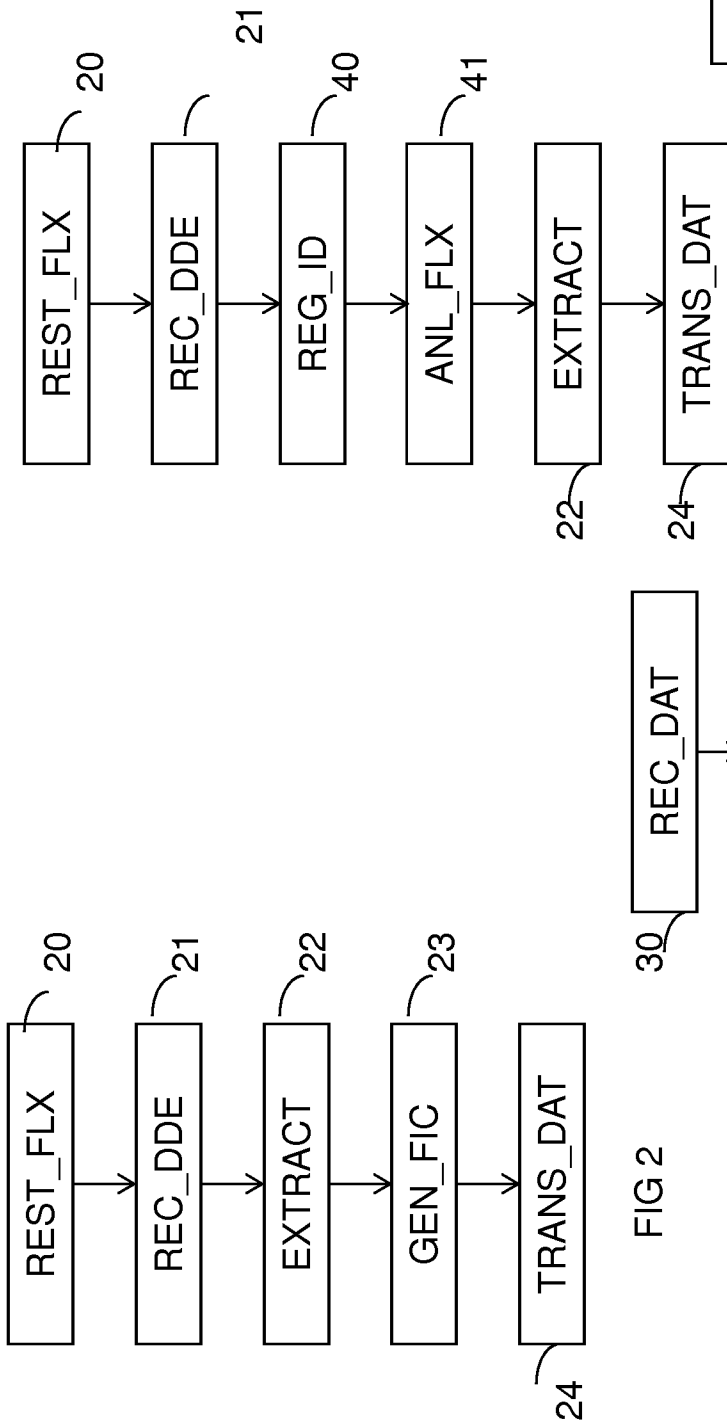


FIG 2

FIG 4

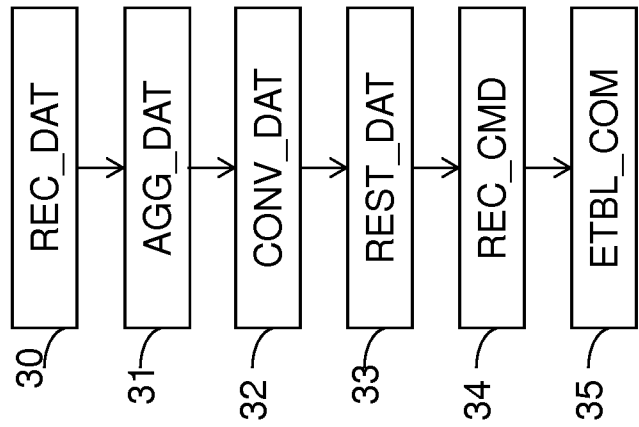


FIG 3

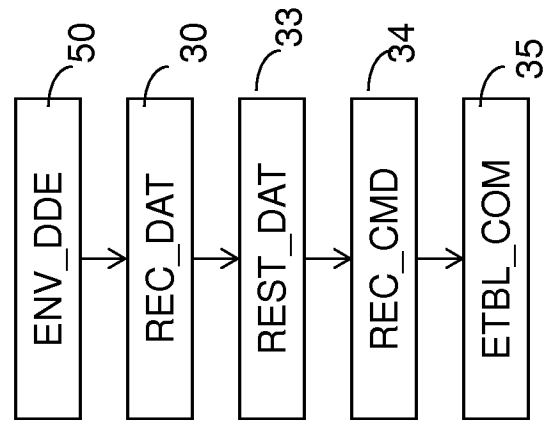


FIG 5

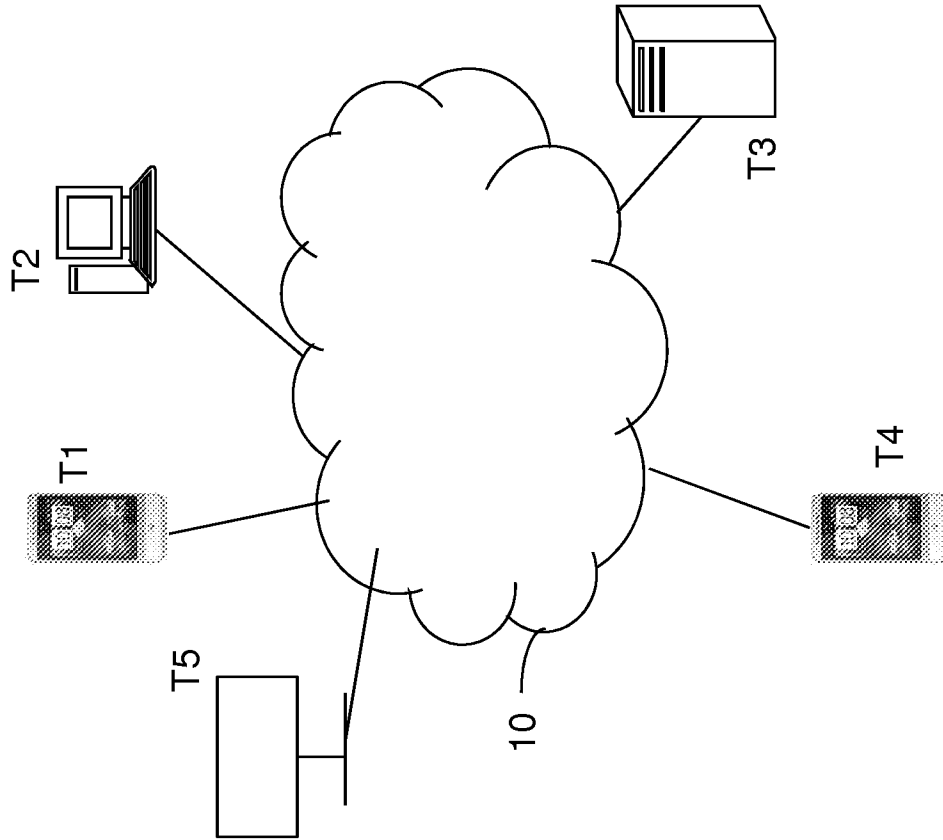


FIG 1

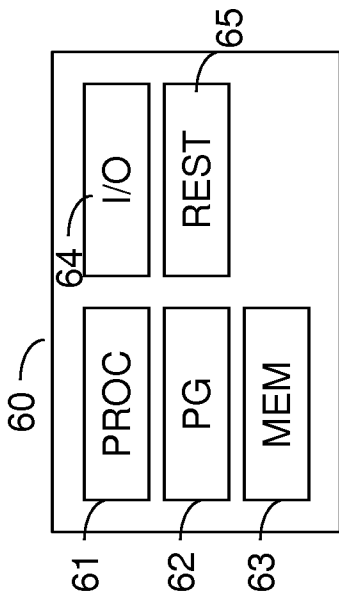


FIG 6

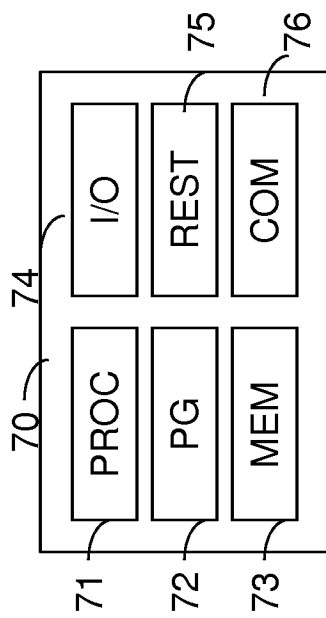


FIG 7

INTERNATIONAL SEARCH REPORT

International application No
PCT/FR2013/050313

A. CLASSIFICATION OF SUBJECT MATTER
 INV. H04L29/06 H04L29/08 H04M7/00 H04M3/42
 ADD.
 According to International Patent Classification (IPC) or to both national classification and IPC

B. FIELDS SEARCHED
 Minimum documentation searched (classification system followed by classification symbols)
 H04L H04M

Documentation searched other than minimum documentation to the extent that such documents are included in the fields searched

Electronic data base consulted during the international search (name of data base and, where practicable, search terms used)
 EPO-Internal

C. DOCUMENTS CONSIDERED TO BE RELEVANT

Category*	Citation of document, with indication, where appropriate, of the relevant passages	Relevant to claim No.
X	GB 2 440 682 A (GHOST TELECOM LTD [GB]) 6 February 2008 (2008-02-06) abstract page 4, line 14 - line 19 page 6, line 7 - line 24	1-12
X	WO 2008/070605 A1 (HEREUARE COMMUNICATIONS INC [US]; VAN BENEDICT [US]; SIGMUND STEFAN [D]) 12 June 2008 (2008-06-12) abstract page 4, line 2 - page 5, line 27 ----- -/--	1-12

Further documents are listed in the continuation of Box C.

See patent family annex.

* Special categories of cited documents :

- "A" document defining the general state of the art which is not considered to be of particular relevance
- "E" earlier application or patent but published on or after the international filing date
- "L" document which may throw doubts on priority claim(s) or which is cited to establish the publication date of another citation or other special reason (as specified)
- "O" document referring to an oral disclosure, use, exhibition or other means
- "P" document published prior to the international filing date but later than the priority date claimed

"T" later document published after the international filing date or priority date and not in conflict with the application but cited to understand the principle or theory underlying the invention

"X" document of particular relevance; the claimed invention cannot be considered novel or cannot be considered to involve an inventive step when the document is taken alone

"Y" document of particular relevance; the claimed invention cannot be considered to involve an inventive step when the document is combined with one or more other such documents, such combination being obvious to a person skilled in the art

"&" document member of the same patent family

Date of the actual completion of the international search 15 April 2013	Date of mailing of the international search report 24/04/2013
--	--

Name and mailing address of the ISA/ European Patent Office, P.B. 5818 Patentlaan 2 NL - 2280 HV Rijswijk Tel. (+31-70) 340-2040, Fax: (+31-70) 340-3016	Authorized officer Hilbig, Sophie
--	--

INTERNATIONAL SEARCH REPORT

International application No
PCT/FR2013/050313

C(Continuation). DOCUMENTS CONSIDERED TO BE RELEVANT		
Category*	Citation of document, with indication, where appropriate, of the relevant passages	Relevant to claim No.
A	<p>NATARAJAN P ET AL: "Videotext OCR using hidden markov models", DOCUMENT ANALYSIS AND RECOGNITION, 2001. PROCEEDINGS. SIXTH INTERNATIONAL CONFERENCE ON SEATTLE, WA, USA 10-13 SEPT. 2001, LOS AALMITOS, CA, USA, IEEE COMPUT. SOC, US, 10 September 2001 (2001-09-10), pages 947-951, XP010560642, DOI: 10.1109/ICDAR.2001.953925 ISBN: 978-0-7695-1263-1 the whole document -----</p>	1-12

INTERNATIONAL SEARCH REPORT

Information on patent family members

International application No

PCT/FR2013/050313

Patent document cited in search report	Publication date	Patent family member(s)	Publication date	
GB 2440682	A	06-02-2008	EP 1892915 A2	27-02-2008
			EP 2055066 A2	06-05-2009
			GB 2440682 A	06-02-2008
			US 2010091764 A1	15-04-2010
			WO 2008015483 A2	07-02-2008

WO 2008070605	A1	12-06-2008	US 2010005426 A1	07-01-2010
			WO 2008070605 A1	12-06-2008

RAPPORT DE RECHERCHE INTERNATIONALE

Demande internationale n°

PCT/FR2013/050313

A. CLASSEMENT DE L'OBJET DE LA DEMANDE INV. H04L29/06 H04L29/08 H04M7/00 H04M3/42 ADD.				
Selon la classification internationale des brevets (CIB) ou à la fois selon la classification nationale et la CIB				
B. DOMAINES SUR LESQUELS LA RECHERCHE A PORTE Documentation minimale consultée (système de classification suivi des symboles de classement) H04L H04M				
Documentation consultée autre que la documentation minimale dans la mesure où ces documents relèvent des domaines sur lesquels a porté la recherche				
Base de données électronique consultée au cours de la recherche internationale (nom de la base de données, et si cela est réalisable, termes de recherche utilisés) EPO-Internal				
C. DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS				
Catégorie*	Identification des documents cités, avec, le cas échéant, l'indication des passages pertinents	no. des revendications visées		
X	GB 2 440 682 A (GHOST TELECOM LTD [GB]) 6 février 2008 (2008-02-06) abrégé page 4, ligne 14 - ligne 19 page 6, ligne 7 - ligne 24 -----	1-12		
X	WO 2008/070605 A1 (HEREUARE COMMUNICATIONS INC [US]; VAN BENEDICT [US]; SIGMUND STEFAN [D] 12 juin 2008 (2008-06-12) abrégé page 4, ligne 2 - page 5, ligne 27 ----- -/--	1-12		
<table border="0" style="width: 100%;"> <tr> <td style="width: 50%; vertical-align: top;"> <input checked="" type="checkbox"/> Voir la suite du cadre C pour la fin de la liste des documents </td> <td style="width: 50%; vertical-align: top;"> <input checked="" type="checkbox"/> Les documents de familles de brevets sont indiqués en annexe </td> </tr> </table>			<input checked="" type="checkbox"/> Voir la suite du cadre C pour la fin de la liste des documents	<input checked="" type="checkbox"/> Les documents de familles de brevets sont indiqués en annexe
<input checked="" type="checkbox"/> Voir la suite du cadre C pour la fin de la liste des documents	<input checked="" type="checkbox"/> Les documents de familles de brevets sont indiqués en annexe			
* Catégories spéciales de documents cités:				
"A" document définissant l'état général de la technique, non considéré comme particulièrement pertinent "E" document antérieur, mais publié à la date de dépôt international ou après cette date "L" document pouvant jeter un doute sur une revendication de priorité ou cité pour déterminer la date de publication d'une autre citation ou pour une raison spéciale (telle qu'indiquée) "O" document se référant à une divulgation orale, à un usage, à une exposition ou tous autres moyens "P" document publié avant la date de dépôt international, mais postérieurement à la date de priorité revendiquée	"T" document ultérieur publié après la date de dépôt international ou la date de priorité et n'appartenant pas à l'état de la technique pertinent, mais cité pour comprendre le principe ou la théorie constituant la base de l'invention "X" document particulièrement pertinent; l'invention revendiquée ne peut être considérée comme nouvelle ou comme impliquant une activité inventive par rapport au document considéré isolément "Y" document particulièrement pertinent; l'invention revendiquée ne peut être considérée comme impliquant une activité inventive lorsque le document est associé à un ou plusieurs autres documents de même nature, cette combinaison étant évidente pour une personne du métier "&" document qui fait partie de la même famille de brevets			
Date à laquelle la recherche internationale a été effectivement achevée 15 avril 2013		Date d'expédition du présent rapport de recherche internationale 24/04/2013		
Nom et adresse postale de l'administration chargée de la recherche internationale Office Européen des Brevets, P.B. 5818 Patentlaan 2 NL - 2280 HV Rijswijk Tel. (+31-70) 340-2040, Fax: (+31-70) 340-3016		Fonctionnaire autorisé Hilbig, Sophie		

RAPPORT DE RECHERCHE INTERNATIONALE

Demande internationale n°

PCT/FR2013/050313

C(suite). DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS		
Catégorie*	Identification des documents cités, avec, le cas échéant, l'indication des passages pertinents	no. des revendications visées
A	<p>NATARAJAN P ET AL: "Videotext OCR using hidden markov models", DOCUMENT ANALYSIS AND RECOGNITION, 2001. PROCEEDINGS. SIXTH INTERNATIONAL CONFERENCE ON SEATTLE, WA, USA 10-13 SEPT. 2001, LOS AALMITOS, CA, USA, IEEE COMPUT. SOC, US, 10 septembre 2001 (2001-09-10), pages 947-951, XP010560642, DOI: 10.1109/ICDAR.2001.953925 ISBN: 978-0-7695-1263-1 le document en entier</p> <p style="text-align: center;">-----</p>	1-12

RAPPORT DE RECHERCHE INTERNATIONALE

Renseignements relatifs aux membres de familles de brevets

Demande internationale n°

PCT/FR2013/050313

Document brevet cité au rapport de recherche		Date de publication	Membre(s) de la famille de brevet(s)		Date de publication
GB 2440682	A	06-02-2008	EP	1892915 A2	27-02-2008
			EP	2055066 A2	06-05-2009
			GB	2440682 A	06-02-2008
			US	2010091764 A1	15-04-2010
			WO	2008015483 A2	07-02-2008

WO 2008070605	A1	12-06-2008	US	2010005426 A1	07-01-2010
			WO	2008070605 A1	12-06-2008
